



GRAND CONSEIL

Initiative - 26_INI_7 - Pierre Zwahlen et consorts au nom du groupe Vert - Initiative cantonale pour une politique climatique avancée de la Confédération en Suisse et à l'international

Texte déposé :

Des régions européennes brûlent comme jamais. Les chaleurs et sécheresses, les éboulements et inondations se précipitent ici. Une politique climatique plus avancée permet de soutenir la compétitivité économique, de protéger les générations futures, de renforcer la souveraineté énergétique et de contribuer à la stabilité internationale.

En raison des événements extrêmes qui s'intensifient, il faut mettre en place des **mesures d'adaptation** d'envergure dans le meilleur délai, en protégeant les populations fragiles ou à risque (personnes âgées ou vivant avec handicap, population habitant des zones à risques, etc.), en installant des systèmes de ventilation - et de climatisation énergétiquement responsable pour les plus vulnérables.

Le canton de Vaud invite la Confédération à tout entreprendre pour respecter les **trajectoires** inscrites à l'art. 4 de la loi fédérale sur le climat et l'innovation (LCI) :

- Bâtiments : - 82% des émissions d'équivalent carbone d'ici 2040, - 100% jusqu'en 2050.
- Transports et mobilité : - 57% d'ici 2040, - 100% en 2050 au plus tard.
- Industrie : - 50% d'ici 2040, - 90% en 2050.
- Renoncer à recourir aux compensations internationales et privilégier les réductions dans notre pays.

Il s'agit aussi de renforcer la politique climatique **internationale** de la Suisse. Notre pays se doit d'augmenter les contributions financières au Fonds vert pour le climat et aux mécanismes d'adaptation des pays vulnérables. Il peut promouvoir des standards climatiques ambitieux dans les accords commerciaux et diplomatiques et soutenir la création d'un mécanisme international de responsabilité climatique.

Il y a lieu d'accélérer la **transition** énergétique, en combattant les gaspillages et en encourageant massivement les énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermie, biomasse) et en soutenant les efforts des cantons notamment – à l'exemple de la future loi vaudoise sur l'énergie. Il s'agit d'investir dans la sobriété, l'efficacité énergétique, le stockage et les réseaux intelligents, d'éliminer progressivement les combustibles fossiles dans le chauffage et les carburants dans la mobilité d'ici quinze ou vingt ans.

Il importe d'assurer une transition **juste et socialement inclusive**, en assurant une répartition équitable des coûts de la transition.

Il y a lieu de préserver les **écosystèmes** et de renforcer la résilience climatique, en renforçant les mesures de prévention contre les risques (sécheresses, crues, canicules) et en intégrant la promotion de la biodiversité dans les politiques climatiques.

La Suisse peut assumer une responsabilité particulière en raison de sa capacité d'innovation, de son rôle financier international, de son engagement historique en faveur du multilatéralisme et de l'urgence climatique qui menace la sécurité, la santé et la prospérité du pays.

Le Grand Conseil du canton de Vaud, vu l'article 160 alinéa 1 de la Constitution fédérale et les articles 127 et 134 de la loi sur le Grand Conseil, vu l'Accord de Paris en faveur du climat et les autres engagements internationaux de la Suisse, considérant que les mesures actuelles de la Confédération demeurent insuffisantes pour atteindre les objectifs établis dans les lois CO2 et LCI, la sécurité énergétique, la protection de la biodiversité et une transition juste, **demande à l'Assemblée fédérale de renforcer substantiellement la politique climatique nationale et internationale de la Suisse.**

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Date de dépôt : 18.08.2026

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Anna Perret (VER)
3. Ariane Morin (VER)
4. Claude Nicole Grin (VER)
5. Géraldine Dubuis (VER)
6. Jean Valentin de Saussure (VER)
7. Jean-Claude Favre (V'L)
8. Kilian Duggan (VER)
9. Laurent Balsiger (SOC)
10. Martine Gerber (VER)
11. Muriel Thalmann (SOC)
12. Nathalie Jaccard (VER)
13. Oscar Cherbuin (V'L)
14. Sébastien Humbert (V'L)
15. Stéphane Balet (SOC)
16. Thanh-My Tran-Nhu (SOC)
17. Théophile Schenker (VER)
18. Valérie Zonca (VER)
19. Yannick Maury (VER)
20. Yolanda Müller Chabloz (VER)
21. Yves Paccaud (SOC)